

Noisy-le Sec, prolongement du tram T1 (suite), l'avis favorable d'EELV



Pour poursuivre le débat engagé sur le blog Bagnolet en Vert*, au sujet du prolongement du tramway T1 de Noisy-le-Sec à Val de Fontenay, nous reproduisons ci-dessous un article de notre ami écologiste noiséen Patrick Lascoux**, publié, il y a un mois, le 2 juillet 2013 sur le blog EELV de Noisy-le-Sec :

« Prolongement du Tramway

Participez à l'enquête publique sur le prolongement du T1 :

A l'heure où l'intercommunalité prend de plus en plus d'importance dans la gestion des villes, le maire et son équipe mènent une politique en trompe l'œil tournée vers le passé. En toute impunité, ils isolent un peu plus chaque jour Noisy-le-Sec de ses partenaires institutionnels, sans prendre en compte l'intérêt général et les besoins essentiels des Noiséens. Leur acharnement à s'opposer au prolongement du tramway en est un triste exemple ; non seulement ils laissent croire qu'un tracé Ouest est encore possible mais, comble de mauvaise foi, ils dénoncent les aménagements qu'ils ont eux-mêmes imposés au maître d'ouvrage.

Comment interpréter sinon cette décision nouvelle et jamais envisagée auparavant, de mettre la circulation automobile à double sens sur la plate-forme du tramway rue Jean Jaurès ?

En 2010, nous avons obtenu un projet de qualité, il prévoyait : un nouveau plan de déplacements sur la ville, la création d'une nouvelle ligne de bus reliant la gare de Noisy-le-Sec à Pantin en passant par la zone d'activité « le terminal » et les bas pays de Romainville, plusieurs parkings en centre ville, la reprise complète du pôle gare et la piétonisation de la rue Jean Jaurès, avec une alimentation par le sol du tramway et une vitesse de 10km/h entre la rue de l'Union et la rue Bouquet.

Qui d'autre que le maire et son équipe peut avoir dénaturé le projet de 2010 ?

Le groupe Europe Ecologie Les Verts demande à l'occasion de cette enquête publique :

- que le tramway continue sa route vers Fontenay sous bois le plus tôt possible pour répondre aux besoins des très nombreux usagers notamment noiséens en empruntant le tracé le plus direct, le plus naturel et le moins cher : la rue Jean Jaurès

- pour Noisy-le-Sec un matériel roulant neuf et innovant et notamment une alimentation électrique par le sol ou par batteries pour le tronçon le plus étroit, pour desservir les équipements publics et laisser le plus de place possible aux piétons, aux poussettes, aux personnes à mobilité réduite, aux vélos et aux commerces.

- des moyens financiers conséquents pour indemniser et rassurer les commerçants qui tireront du passage du tram un réel bénéfice à terme comme dans tous les centres-villes de France



- une zone piétonne de la rue de l'Union à la rue Bouquet pour réduire les pollutions et faire de notre centre-ville commerçant un endroit convivial et agréable à vivre.

Si comme nous, vous pensez que le tramway est un mode de transport collectif, régulier, confortable et peu polluant. Allez le défendre avant la fin juillet en mairie :

- en écrivant dans le registre disponible dans le hall.

- en écrivant à M. Vitel, Président de la Commission d'enquête (Préfecture de la Seine-Saint-Denis, Direction du développement durable et des collectivités locales- Bureau de l'urbanisme et des affaires foncières - 1, Esplanade Jean Moulin- 93007 – BOBIGNY Cedex).

- ou en allant le rencontrer en mairie aux jours et heures de permanence.

Patrick Lascoux »

Comme j'ai déjà eu l'occasion de l'écrire, la question du prolongement du tramway par la rue commerçante Jean-Jaurès à Noisy-le-Sec pose le problème du « comment », le « diable » étant, comme on dit, « dans les détails ».

D'où le nécessaire débat, à suivre, tant sur le passage à Noisy-le-Sec que sur l'emplacement du Site de maintenance et de remisage (« Pas dans les murs à pêches ! ») en tout cas sur notre blog, Bagnolet en Vert.

Pierre Mathon

** Patrick Lascoux, ancien maire-adjoint est aujourd'hui conseiller municipal d'Europe Écologie – Les Verts, du groupe « Rouge et Verte la Gauche Ensemble »